Appel à idées - Ferme de Corbattaz

Date de lancement de l'appel à idées : **01/07/2021**

Date et heure limite de réception : **01/10/2021 à 18h**

Communauté de communes du Pays Rochois

1 place Andrevetan

74 800 La Roche sur Foron

04 50 03 39 92

I. QUEL EST LE CADRE DE L'APPEL A IDEES ?

Le territoire de la Communauté de communes du Pays Rochois (CCPR) regroupe 9 communes : La Roche-sur-Foron, St Pierre-en-Faucigny, Amancy, Arenthon, Eteaux, Cornier, Saint Sixt, Saint Laurent, La Chapelle-Rambaud.
La CCPR souhaite renforcer son implication en matière agricole et se fixe deux objectifs :

- Valoriser la dimension économique de l'agriculture
- Contribuer au développement d'une agriculture raisonnée, favorable au maintien de la biodiversité

Aussi, le Pays Rochois a saisi l'opportunité en 2020 d'acquérir un domaine agricole auprès du conseil départemental : la ferme de Corbattaz.

La Ferme de Corbattaz se situe au col d'Evires sur la commune de la Roche sur Foron au **51 chemin de la Corbattaz**.

Elle est composée des bâtiments suivants :

- Un corps de ferme avec une partie habitable de 140m2
- Une annexe d'une superficie habitable de 70m2
- Un foncier non bâti attenant à la ferme de 4.5ha de pré et 0.8ha de bois

Des photos du site ainsi que des plans détaillés des bâtiments sont en annexes de ce dossier.

L'intervention de la CCPR en matière agricole, au travers de cette acquisition et du présent appel à idées, doit permettre la mise en place d'un projet de production alimentaire et territorial et ainsi redonner une vocation agricole à la ferme de Corbattaz.

II. QUELLES IDEES SONT ATTENDUES ?

Seuls les **projets de production alimentaire** seront étudiés dans le cadre de cet appel à idées. Le projet devra proposer une production raisonnée ou biologique.

La CCPR sera particulièrement sensible aux projets qui s'inscrivent dans une démarche territoriale, respectueuse des préoccupations environnementales et de la biodiversité et portant une réflexion autour de la commercialisation en marché local. Les élus auront également une attention toute particulière pour les projets intégrant une dimension expérimentale et/ou de formation.

Attention, ce projet ne pourra en aucun cas être un projet d'extension d'exploitation.

Cet appel à idée est ouvert aux particuliers, associations, exploitants agricoles sous forme individuelle ou collective, structures publiques ou privées et aux établissements d'enseignements, d'insertion, de formation.

III. ELEMENTS A PRENDRE EN COMPTE ?

Les candidats devront prendre en compte plusieurs éléments dans leur réponse :

- La CCPR mène une étude de sols agronomique sur le site. Cette étude permettra de déterminer quel type de production est possible sur la ferme de Corbattaz. L'étude est mise à disposition des candidats.

- Les parcelles agricoles feront l'objet d'un bail environnemental rural. Les 3 clauses environnementales à intégrer dans le bail seront discutées avec les candidats sur la base d'une liste inscrite dans l'Article R411-9-11-1 du Code rural et de la pêche maritime

Important : La CCPR propose des visites sur demande aux personnes souhaitant déposer un dossier. Cette visite doit permettre aux candidats et candidates d'affiner leur projet et d'en vérifier la compatibilité avec le domaine de Corbattaz

Pour demander une visite, merci de nous contacter au 04 50 03 39 92 ou par mail à corbattaz@ccpaysrochois.fr

IV. QU'EST-CE QU'IL FAUT NOUS TRANSMETTRE ?

Le dossier de candidature doit permettre de comprendre le projet porté et ses objectifs. Il doit alors répondre, à minima, aux questions suivantes :

- Qui êtes vous ? Présentez vous en quelques lignes.
- Quel est le projet que vous souhaitez développer à la ferme de Corbattaz
- Quel est votre parcours professionnels/personnels en lien avec l'agriculture ?
- Comment s'insère votre projet sur le territoire du Pays Rochois ?

Attention : les candidats ne peuvent déposer qu'un seul dossier par projet, même en cas de groupement.

Le dossier sera à envoyer par mail à (corbattaz@ccpaysrochois.fr) ou en version papier par courrier postal à l'adresse suivante : 1 place Andrevetan 74 800 La Roche sur Foron avant le **01/10/2021 à 18h.**

V. QUELLES IDEES RETENUES ?

Les projets déposés feront l'objet de 2 phases de sélection :

- Une phase de présélection sur la base des dossiers déposés
- Une phase d'audition : tout ou une partie des projets feront l'objet d'une présentation plus poussée et d'un moment de questions/réponses

Annexes du dossier :

- *Annexe 1 : Plans détaillés des bâtiments*
- *Annexe 2 : Plan des parcelles*